



# 1, 2, 3... COMPOST !

**TRIER,  
ON A TOUT À  
Y GAGNER !**



## Les biodéchets, c'est quoi ?

Ce sont des déchets biodégradables présents dans nos cuisines et nos jardins !

----- Il peut s'agir de restes de repas ou de préparation de repas ou d'aliments non consommés et/ou périmés.

Fruits, légumes, épluchures, coquilles d'œufs, pain, pâtes...

----- Tontes de pelouses, feuilles mortes, tailles d'arbustes

### Le savez-vous ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la loi AGEC impose à tous les foyers, entreprises et collectivités de trier leurs biodéchets.



## Trier ses biodéchets, à quoi ça sert ?

Les biodéchets représentent **1/3 de nos ordures ménagères**. Les enfouir ou les incinérer consomme de l'énergie inutilement alors qu'ils peuvent être valorisés. Le compostage permet d'obtenir un **engrais naturel de haute qualité qui améliore la fertilité des sols**. Utilisé par les agriculteurs de votre région, dans les espaces verts ou dans votre jardin, le compost fera le **bonheur des végétaux, alimentaires ou ornementaux**.

Par ailleurs, **en les triant, ils peuvent eux-mêmes produire de l'énergie !** C'est la filière du biogaz, en pleine évolution, qui récupère le gaz produit par leur fermentation et le réutilise.

## 3 OPTIONS POUR RÉPONDRE À TOUTES LES CONFIGURATIONS

### Composteur individuel



Le SICED Bresse Nord vous propose des composteurs au **tarif réduit de 35 €** (en bois ou plastique) et vous accompagne grâce

à un guide de tri, une formation et un suivi personnalisé. Si vous êtes bricoleur, **n'hésitez pas à fabriquer vous-même votre composteur** grâce aux nombreux tutoriels disponibles sur internet.

### Composteur partagé



Vous n'avez pas de jardin ou vivez en habitat collectif ? **Une placette de compostage collectif existe**

**peut-être déjà près de chez vous.**

### Bioborne



Vous pouvez déposer **tous vos biodéchets, y compris les restes carnés et les serviettes en papier**, dans la bioborne installée sur le point

d'apport volontaire le plus proche de chez vous.

➤➤ **Pour connaître en détail l'implantation des composteurs partagés et biobornes ou obtenir plus de renseignements, rendez-vous sur notre site, sur place au SICED ou par téléphone.**

## POUR VOUS LANCER, LE SICED BRESSE NORD VOUS OFFRE UN BIOSEAU !

Pour le récupérer et en savoir plus sur chacun de ces modes de compostage, **scannez le QR Code ci-contre** avec votre smartphone ou **contactez le SICED**.



03 85 76 98 45  
biodechets@sicedbressenord.fr  
www.siced-bresse-nord.fr